

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-723059



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 828 Société : 158386

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NADIR R KIA

Date de naissance :

Adresse : MASSIRA 1 N° 1595
Temara

Tél. : 06 97 9555 70 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. NADALAZAR
Spécialiste en Endocrinologie et Maladies Métaboliques
243 App N°2, 1er étage. Résidence Al Hamra. Av. Mly Ali Chrif
et Adnss 1 Massira 1 - Temara - Tel: 0537 60 84 84

Date de consultation : 15/03/2023
Nom et prénom du malade : Ame. Nadir Age: 75

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète type 2.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 25 AVRIL 2023 Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : R. ACCUEIL / FONDATION



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2023 CS			300,50	INPE: 101280022 DR. NADA LAZAR Spécialiste en Endocrinologie et Maladies Métaboliques 243 App N2, 1er étage, Résidence Al Hamd, Av. Mly-Ali Chrif et Idress 1, Massira 1, Témara - Tél: 0537 60 04 04

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'AL 10202391 170, Av. Idress 1, Massira Tél: 0537 60 52 10	15/03/23	1243,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SMARTLAD INPE: 1030 64440 ICE: 002941870000094 Patente: 28206505 - IF: 91729989	30/03/23	15.730 + P	100 DH
	23	INPE: 103064440	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'IA.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. NADA LAZAR

Spécialiste en Endocrinologie,
Diabétologie, Maladies Métaboliques
et Nutrition



الدكتورة ندى لزعر

اختصاصية في أمراض الغدد الصماء،
داء السكري، أمراض الأيض والتغذية

Ordonnance

97e Régio. Nodir.

Témara 1e

DR. NADA LAZAR
Spécialiste en Endocrinologie et Maladies Métaboliques
et Idriss 1, Massira 1, Témara - Tel: 0537 60 84 04
243 App N2, 1er étage, Résidence Al Hamd, Av. Mly Ali Chrif

437,00 x 2

1/ 1/ $\frac{1}{2}$ numér 50/10000 (370i),
1 - 1 - 0 (Après repas)

36,70 + 2.
2/ Glycodurone (370i)

1 Ad/jc balsos, en inhalation

17,40

3/ Dermovol (10i)

139,50 x 2 1 Ad/jc sur le bouton (10i)

4/ Accuchek BIA (370i)

1243,86 Glycémie BIA 1 flacon x 3/5

الطابق 1، إقامة الحمد، شارع مولاي علي الشريف 1، المسيرة 1، تمارة، رقم 243، شقة رقم 243

243, App N2, Résidence Al Hamd, Av. Mly Ali Chrif et Idriss 1, Massira 1, Témara

ICE : 003003610000059 - INPE : 101280022 0537 60 84 04 lazarnada@gmail.com

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



MYCOPROTE® 1% CREME
Tube de 40 g



WTOOD

LOT : 08022092
PER : 11/2027
PPU : 36,70 DH

Topique

MYCOPROTE® 1% CREME
Tube de 40 g



WTOOD

LOT : 08022092
PER : 11/2027
PPU : 36,70 DH

Topique

GlaixoSmithKline Maroc

Aïn El Aouda

Région de Rabat

PPV: 17,40 DH



REF 07124155019



(01) PPC: 139,50 Dhs

LOT (10) 2606214

2024-03-23

2022-06-24

UDI



REF 07124155019



(01) PPC: 139,50 Dhs

LOT (10) 26062812

2024-02-19

2022-05-20

UDI



DR. NADA LAZAR

Spécialiste en Endocrinologie,
Diabétologie, Maladies Métaboliques
et Nutrition



الدكتورة ندى لزعر

اختصاصية في أمراض الغدد الصماء،
داء السكري، أمراض الأيض والتغذية

Ordonnance

97e Rmra Nada

Témara le:

DR. NADA LAZAR
Specialiste en Endocrinologie et Maladies Métaboliques
et Idriss 1, App N2, 1er étage, Résidence Al Hamd, Av. Mly Ali Chrif
et Idriss 1, Massira 1, Témara 1, Tel: 0537 60 84 04

- Form. exp :
- Gag, Hb A1c.

DR. NADA LAZAR
Specialiste en Endocrinologie et Maladies Métaboliques
et Idriss 1, App N2, 1er étage, Résidence Al Hamd, Av. Mly Ali Chrif
et Idriss 1, Massira 1, Témara 1, Tel: 0537 60 84 04

SMARTLAB
INPE : 1030 64440
ICE : 002941810000094
Patente : 28206505 - F : 91729989

شقة رقم 2, الطابق 1, إقامة الحمد، شارع مولاي علي الشريف 1، المسيرة 1، تمارا

243, App N2, Résidence Al Hamd, Av. Mly Ali Chrif et Idriss 1, Massira 1, Témara

ICE : 003003610000059 - INPE : 101280022 - 0537 60 84 04 - lazarnada@gmail.com



SMARTLAB

Dr Yassine OUFKIR
MÉDECIN BIOLOGISTE

FACTURE

Témara le 08/04/2023

NADIR RKIA

Prescripteur :

Facture N° : 1705075

SMARTLAB

Analyses Effectuées Le	30/03/2023	INPE : 1030 64440 ICE : 002941870000094
Prélèvements -----	Patente : 28206505 - IF : 91729989	0 dh
HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE-----		B 100
GLY CEMIE A JEUN-----		B 30
		TOTAL_B : b 130

TOTAL DOSSIER : 100 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CENT DHS

SMARTLAB
INPE : 1030 64440
ICE : 002941870000094
Patente : 28206505 - IF : 91729989



Enregistré (e) : 30/03/2023 à : 08:56:37

Né (e) le : 01/01/1948

IPP : KL40398



NADIR RKIA, 75 ans

Dossier n° : 2303308856

Édité le : 30/03/2023 13:24:51

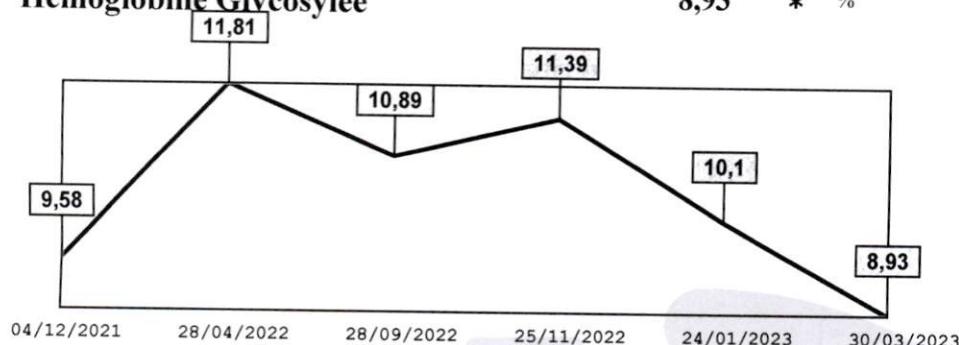
Prescripteur : Dr

BIOCHIMIE
(Mindray BS240 Pro)

Normes

Antériorité

Hémoglobine Glycosylée



* Concentration moyenne de glucose

2,10 g/L

Interprétations

4-6 : Sujet non diabétique

6-7 : Diabétique bien équilibré

7-8 : Diabétique à surveiller

> 8 : Réajustement thérapeutique suggéré

* Correlation établi selon l'American Diabetes Association (ADA).

Glycémie à jeun

1,26 *

g/l

(0,7 à 1,1)

1,5 : 24/01/2023

